

Mettre au monde un enfant entraîne de nombreux frais médicaux. Il faut pouvoir les assumer financièrement. Heureusement, il y a la mutuelle et les assurances complémentaires pour vous y aider.

Et puis un enfant, cela bouge, cela court, cela ne tient pas en place. Déjà tout petit à la crèche . Et puis chez les copains. Qui paie quand un enfant casse quelque chose ?

Un jour l'enfant est enfin autonome financièrement. Vous n'avez plus à vous inquiéter pour lui. Mais en attendant, comment assurer son avenir si vous décédez ?

Bref, dès que votre décision d'avoir un enfant est prise, revoyez vos assurances !